

CONSEIL DES MINISTRES
FRANCO-ALLEMAND



DEUTSCH-FRANZÖSISCHER
MINISTERRAT



PARIS

Jeudi 13 juillet 2017
Donnerstag 13. Juli 2017





« Être efficace et ambitieux. »

Le président de la République et la chancelière fédérale ainsi que les ministres présents des deux gouvernements ont décidé aujourd'hui d'approfondir encore la coopération entre la France et l'Allemagne.

Le Conseil des ministres franco-allemand est convenu de plusieurs projets concrets **dans les domaines de l'éducation et de la culture, de la défense et de la sécurité, en matière économique et sociale**. Nous avons fixé des feuilles de route pour la réalisation de ces projets.

La **protection du climat** représente également une priorité de notre coopération et nécessite une action transversale dans tous les domaines. La France et l'Allemagne souhaitent appuyer la mise en œuvre ambitieuse de l'Accord de Paris à tous les niveaux. À cette fin, il est prévu notamment de lancer plusieurs initiatives communes en matière de protection du climat à l'échelle mondiale, qui souligneront les bénéfices économiques d'un développement responsable tout en répondant aux besoins des pays les plus vulnérables. Pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, nous collaborons étroitement au sein des forums compétents tels que le G20 et les Nations Unies.

Lors de la **réunion du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité**, le président de la République et la chancelière fédérale ainsi que les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur et du Développement ont examiné les possibilités d'offrir **davantage de sécurité** aux populations française, allemande et européenne.

La France et l'Allemagne œuvrent pour une coopération approfondie et améliorée en matière de **sécurité et de défense** en Europe. Nous nous sommes accordés sur des engagements communs qui permettront de proposer à nos partenaires un accord sur un nouveau cadre politique ambitieux et inclusif (la « coopération structurée permanente »). De plus, la France et l'Allemagne ont défini les conditions préalables communes qui assureront le succès du **Fonds européen de défense**.

Nos deux pays ont également lancé une « **Alliance pour le Sahel** » qui contribuera, grâce à une concertation plus étroite et à des moyens financiers importants, à la stabilité et au **développement** de la région, seule réponse durable au terrorisme. Pour renforcer la **sécurité intérieure**, la France et l'Allemagne ont adopté des initiatives afin de mieux contrôler les frontières, de renforcer l'échange de renseignement et de lutter résolument contre la propagande terroriste en ligne. Nous souhaitons également mieux protéger le cyberspace qui ne doit pas devenir un lieu de radicalisation et de recrutement pour les terroristes.

Concernant **l'éducation et la culture**, nous souhaitons favoriser la mobilité des jeunes et leur transmettre à cette fin les compétences linguistiques nécessaires. C'est pourquoi le Conseil des ministres franco-allemand a décidé de promouvoir de manière encore plus intensive l'apprentissage de la langue du partenaire, de relancer les partenariats entre établissements scolaires et d'élargir les programmes Erasmus, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. La France et l'Allemagne s'engageront ensemble pour la préservation de la diversité culturelle. Nous voulons à cet égard initier le **projet d'Erasmus de la culture** et accélérer le **rapprochement de nos instituts culturels à l'étranger**.

En matière **économique et sociale**, nous partageons l'ambition de donner à l'Europe de nouvelles impulsions grâce à notre travail commun. La France et l'Allemagne élaboreront une position commune sur les éléments centraux d'une assiette d'imposition des entreprises et mèneront une réflexion commune sur la fiscalité écologique et numérique, à l'heure où la création de valeur est soumise à des changements profonds. Nos deux pays sont également côte à côte dans la lutte contre le **dumping social**, défendant ensemble une révision de la directive sur le travail détaché, un commerce international ouvert et régulé, davantage de réciprocité dans l'accès aux marchés publics et un contrôle des investissements stratégiques réalisés en Europe. Rendre notre économie plus forte nécessite surtout de saisir les opportunités d'avenir : nos deux pays mettront en place une nouvelle **action de financement des start-up** et renforceront leurs projets conjoints de recherche et de développement industriel dans les domaines clés des **nanotechnologies** ou des **batteries électriques**.

La France et l'Allemagne intensifieront également leur collaboration en matière d'**intégration**. Le **Conseil franco-allemand d'intégration** a commencé ses travaux aujourd'hui. Dans ce cadre, l'Allemagne et la France apprendront l'une de l'autre comment renforcer la cohésion sociale dans nos deux pays. Nous entendons également échanger les bonnes pratiques dans le domaine de l'apprentissage de la langue et de la transmission des valeurs démocratiques.

Le Conseil des ministres franco-allemand réuni aujourd'hui témoigne de la grande **force d'innovation** de la coopération franco-allemande et constitue une étape importante dans l'approfondissement de notre relation, socle irremplaçable du développement de l'Europe. Nous savons que seule une Europe forte peut garantir le bien-être durable de nos deux pays. La France et l'Allemagne réfléchiront à la manière **d'intensifier leur coopération bilatérale** et les instruments qui l'accompagnent, ainsi que d'impulser le processus d'intégration européenne. Par ailleurs, le Conseil des ministres franco-allemand a chargé les représentants permanents auprès des Nations Unies d'élaborer des propositions en vue d'une coopération franco-allemande plus étroite entre les missions permanentes auprès des **Nations Unies**.